

**Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport**  
**Procès-verbal de la réunion n°8**  
**Liège, le 3 juin 2014**

**Présents :**

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Serge HERCEK	Port autonome de Liège / Serve Consult
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO 2
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO 2
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO 3
André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO 4
Jean-Pierre STAELENS	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Marcel VAN DEN MEERSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Thierry GREFFE	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau»
Arlette LIBEN	Commune d'Oupeye
Etienne BAUGNEE	Trilogiport Terminal S.A.
Marc VAN GYSEL	Trilogiport Terminal S.A.
Mark DUYCK	Warehouses De Pauw

**Excusés:**

Alain AUSSEMS	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Philippe BEAUJEAN	Trilogiport Terminal S.A.
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO 3
Thierry EVRARD	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye
Jacques HACOURT	Service public de Wallonie, DGO 2
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau»
Marcel NEVEN	Ville de Visé
Jean-Pierre REYNDERS	Bureau d'architecture L'Atelier (D.L. Trilogiport Belgium)
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO 3
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé

## **1. Procès-verbal de la réunion n° 7**

---

Une remarque sur le procès-verbal de la réunion n° 7 du Comité d'accompagnement (organisée le 25 février 2014) a été formulée par Monsieur Marcel Van Den Meerssche, Représentant de la population de la Ville de Visé. Il souhaitait intégrer au PV de la réunion n°7 les informations quant à la future occupation des terrains portuaires situés près de la darse.

Il faut rappeler que les critères de sélection du choix des entreprises qui souhaiteront s'installer à cet endroit sont stricts parmi lesquels notons:

- entreprises utilisatrices de la voie d'eau
- pas d'industrie lourde
- pas de matières polluantes
- pas de vrac volatile stocké à l'air libre
- les matières "conditionnées" peuvent être stockées à l'air libre.

## **2. Etat d'avancement des travaux de la plate-forme Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques, Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)**

---

Un point sur l'état d'avancement des travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport (phase 1) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée du marché de travaux de la plate-forme se trouve en annexe 1.

Voir **annexe 1** : Présentation DGO 2

## **3. Etat d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y compris le Pont Nord), Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques, Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)**

---

Un point sur l'état d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y inclus le pont Nord) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2. La présentation détaillée de ces travaux se trouve en annexe.

Voir **annexe 1** : Présentation DGO 2

## **4. Planning des travaux (décembre 2013 - Janvier 2014 – Février 2014) Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO 2)**

---

Le planning des travaux (février – mai 2014) est intégré dans la présentation de la DGO2.

Voir **annexe 1** : Présentation DGO 2

## 5. Divers/Questions-réponses

---

### **Système d'égouttage de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport**

M. Brasseur souhaitait obtenir quelques précisions quant au système d'égouttage de la plate-forme Trilogiport ainsi que sa capacité d'absorption notamment en cas de fortes pluies.

M. Nivelles explique que le système d'égouttage de la plate-forme Liège Trilogiport est un système d'égouttage séparatif : cela signifie que les eaux usées et les eaux de pluie sont traitées séparément. On distingue :

- un système pour les eaux usées : évacuation des eaux à l'aide de tuyaux de pente minimum 2 % afin de permettre un autocurage des tuyaux (présence de matières en suspension dans les eaux usées). Le réseau d'eaux usées est équipé de plusieurs chambres de relevage. Ces eaux sont dirigées vers la station de pompage de l'AIDE (située en bord de Meuse) qui refoule les eaux vers la station d'épuration de Hermalle, située de l'autre côté du canal Albert.
- un système pour les eaux de pluie : les eaux de pluie de la zone portuaire sont évacuées vers le bassin de retenue, situé au droit de la darse. Les eaux de pluie du reste de la plate-forme seront évacuées vers le mur drain de la Meuse (pertuis de 3 mètres x 5 mètres). Ce réseau est gravitaire et ne nécessite pas de chambre de relevage.

Le bassin de retenue servira également de bassin d'orage en vue de réguler le débit de la rigole d'Hermalle.

Les bassins situés dans la zone d'intégration environnementale seront directement en contact avec la nappe phréatique et ne déborderont pas. C'est le niveau de la nappe phréatique qui fluctue en fonction de la pluviosité.

Monsieur Thierry Brasseur propose au SPW – DGO2 de joindre un schéma du système d'égouttage à ce PV. Il se trouve en annexe.

Monsieur Thierry Brasseur mentionne que les problèmes d'inondations sont réguliers à Hermalle-sous-Argenteau.

Monsieur Stéphane Nivelles mentionne que la plate-forme multimodale et ses accès sont indépendants du réseau d'Oupeye.

### **Station de mesures de la qualité de l'air**

Monsieur Thierry Greffe, Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau », donne lecture d'un courrier qu'il détient, ceci au nom du Comité Village Hermalle-sous-Argenteau.

Rappel est donné du rôle et des compétences du Comité d'accompagnement. A la lumière des interventions de Madame Arlette Liben et de Messieurs Emile-Louis Bertrand, Stéphane Nivelles, André Delecour, et Serge Hercek, ce courrier ne relève pas de la compétence du Comité d'accompagnement. Monsieur Emile-Louis Bertrand suggère à Monsieur Thierry Greffe de relayer le document lu au nom du Comité Village directement aux autorités compétentes à savoir aux Cabinet des Ministres Carlo Di Antonio et Philippe Henry.

### **Arbres malades**

Monsieur Thierry Brasseur recommande de surveiller les jeunes arbres plantés rue Joseph Bonhomme qui deviennent malades. Madame Céline Hellemans précise que des spécialistes surveillent effectivement attentivement ces arbres malades.

## 6. Prochaine réunion – Comité d’accompagnement, réunion n°9

---

La prochaine réunion du Comité d’accompagnement (réunion n °9) se tiendra **le mardi 23 septembre 2014** à 18h à la Salle d’exposition du Port autonome de Liège, rue de l’île Monsin 40 à 4020 Liège.

La réunion se termine vers 19h30.

### Annexes :

Veillez trouver en annexe :

**Annexe 1 : Présentation DGO2 – Etat d’avancement Trilogiport**

**Annexe 2 : Schéma du système d’égouttage de la future plate-forme Trilogiport**



Emile-Louis Bertrand  
Président du Comité d’accompagnement Liège Trilogiport  
Directeur général du Port autonome de Liège

~~Emile-Louis Bertrand~~  
~~Président du Comité d’accompagnement Liège Trilogiport~~  
~~Directeur général du Port autonome de Liège~~